

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS.

CONCOURS PUBLIC

POUR LE

TOMBEAU DE NAPOLEON.

Les concours publics pour les travaux d'art pourraient avoir une grande importance, si l'on ne savait pas que, le plus souvent, le choix précède l'examen, et que l'exposition des plans, comme la réunion du jury, ne sont que de vaines parades. — Il en résulte un grand mal ; c'est que les artistes, nous ne dirons pas les plus habiles, mais les plus connus, se croiraient compromis en formulant leur idée avec les idées des autres. Au reste, jetons un coup-d'œil vers le passé, et nous verrons quel est le véritable résultat de ces épreuves solennelles.

Depuis soixante ans, nous ne trouvons guère que sept concours ouverts sérieusement pour de grandes occasions.

Le premier, sous Louis XVI, en 1780, avait pour objet de changer l'une des façades du château de Versailles. Les plus célèbres architectes concoururent ; mais économe des deniers de son peuple, le bon roi sut dignement renoncer à ce magnifique projet. Le second avait pour objet l'érection d'une colonne sur la place de la Concorde, c'était en 1799 ; mais Bonaparte changea bientôt de projet. En 1807 eut lieu un autre concours pour le tableau d'Eylau. Celui-là, du moins, eut un beau résultat ; nous lui devons un des chefs-d'œuvre de Gros.

L'église de la Madeleine a été deux fois le sujet d'un concours ; d'abord, sous l'empire, comme temple de la gloire, et puis sous le règne de Charles X, comme église catholique ; il s'agissait du bas-relief du fronton. On sait que ce travail fut confié à M. Lemaire. Peu de temps après eut lieu un autre concours, demeuré sans résultat par suite de la révolution de 1830. En cette circonstance, le pouvoir avait eu une pensée généreuse qui devrait quelquefois être rappelée comme un noble exemple. Afin d'encourager les concurrents et les dédommager en même temps des dépenses causées par des travaux sérieux, une prime de 8 à 10,000 f. avait été fixée pour chacun des concurrents jugés les plus habiles.

Depuis 1830, trois concours ont été ouverts, mais comme ils n'ont pas eu de suite, nous nous contentons d'en faire mention.

Ainsi, depuis soixante ans, sur sept concours, deux seulement ont reçu leur exécution.

Quel sera le résultat de celui-ci ? chacun se le demande ; mais cette fois, du moins, quelque soit le projet adopté, il est probable que bien peu de voix crieront à l'injustice. Aucun des projets n'a pu réunir en sa faveur assez de suffrages pour former cabale.

Cette médiocrité vient moins du talent des artistes que de la nature du sujet. Pour tombeau à Napoléon, il fallait la majestueuse solitude de Sainte-Hélène. Là, le géant du siècle s'était arrêté ; là, le malheur avait encore grandi sa renommée ; c'était un demi-Dieu. Vous en avez fait un homme en lui rendant sa patrie ; car vous l'avez rejeté dans l'histoire. Ecoutez le beau langage que lui faisait tenir, il y a un an, M. Etienne Malpertuis, l'un de nos amis et de nos collaborateurs

Depuis vingt ans sous ce pauvre arbre,
Je dors, et je n'ai plus besoin
De ce beau sépulcre de marbre
Que vous me préparez si loin.
Je suis bien, couché sous cette herbe,
Et j'aime, pour mon front superbe,
Ce dur oreiller de granit.
Et puis j'ai le désir sublime
De rester au bord de l'abîme
Où le malheur m'a fait mon nid.

Je veux rester à Sainte-Hélène,
Ce rocher perdu dans les flots.
Le soir, j'entends à perdre haleine
Chanter là-bas les matelots.
J'écoute la vague écumante
Qui vient toujours dans la tourmente
Bruire sous mon rocher vainqueur ;
Et je pense à tous les naufrages,
Les coups de foudre et les orages,
Qui m'ont bouleversé le cœur.

J'aime à présent cette île horrible
Où je règne par mon trépas,
Où, le soir, fantôme terrible,
Je la parcours en quelques pas :
Je m'arrête sur la colline ;
Le soleil, là-bas, qui décline,
Me contemple, son front baissé :
Alors l'astre rêveur qui tombe
Comprend, en éclairant ma tombe,
Ce que souffre un astre éclipsé.

Eh bien, maintenant, arriveriez-vous à reproduire les merveilles de notre Jean-Goujon, ou les chefs-d'œuvre des Timothée ; des Leo-

scharis et des Scopas, ces architectes célèbres du tombeau de Mausole, on vous admirerait sans doute, mais une grande chose manquera à votre œuvre, votre tombeau n'ira pas à la taille du mort.

Le *Globe* le dit avec raison : « arraché de Sainte-Hélène, l'empereur ne pouvait trouver qu'un tombeau digne de lui ; cette colonne qu'il s'était élevée lui-même avec les trophées de ses victoires. »

ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE.

M. de Montalembert lutte avec succès, depuis dix ans, contre la haine, la malveillance, la cupidité, l'indifférence, l'ignorance et le mauvais goût qui laissent dans l'abandon ou qui s'acharnent à détruire, à dénaturer, à RESTAURER nos plus beaux monumens historiques ; le savant et noble pair ne pouvait donc laisser inaperçue une étrange décision du conseil-général de la Haute-Saône, où il réside en ce moment. Cette première autorité du département ayant refusé une faible allocation qui avait pour but de préserver d'une chute inévitable les ruines de l'abbaye de Cherlieu, il était nécessaire de livrer à la publication un pareil acte ; car la presse, dont on a peur, fait bonne justice de tous les méfaits archéologiques. C'est dans ce but que M. de Montalembert a adressé la lettre suivante au directeur de la *Revue d'Architecture* :

Villerssexel (Haute-Saône), octobre 1841.

Monsieur,

Dans le compte-rendu des délibérations du conseil-général de la Haute-Saône, on lit ce qui suit :

« Le conseil d'arrondissement de Vesoul » avait sollicité une subvention pour la conservation des ruines de Cherlieu. Le conseil-général, considérant le peu d'intérêt qu'offrent ces ruines d'une reconstruction toute récente, rejeté la demande d'une subvention. »

Ami humble, mais dévoué, de l'art chrétien et de l'histoire nationale, membre d'un corps spécialement institué par le gouvernement, pour rechercher et sauver les monumens historiques de la France ; ayant visité tout dernièrement dans ce but les ruines de la vaste et célèbre abbaye de Cherlieu, qu'il me soit permis, à ces titres divers, de vous transmettre quelques observations sur la funeste décision du conseil-général de la Haute-Saône, et sur l'étrange considérant qui le précède.

Et d'abord, on peut s'étonner à bon droit de voir les membres du conseil-général nier l'intérêt qui s'attache aux ruines de Cherlieu. Si

ces Messieurs avaient daigné ouvrir un livre justement estimé et qui se trouve dans toutes les bibliothèques, le *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, ils y auraient trouvé que l'église de Cherlieu était UNE DES PLUS BELLES ET LA PLUS GRANDE de toute la Franche-Comté ; que l'on y voit les tombeaux : 1^o du comte Hugues de Bourgogne ; 2^o de sa femme, Alix de Méranie, héritière de la Franche-Comté ; du comte Otton IV, le dernier des souverains qui ait régné dans la province : en outre, que les obsèques de ce prince, en 1310, y furent célébrées en présence de quatre évêques, de vingt abbés, de trois cents chevaliers, de trois mille gentilshommes, et de plus de quinze mille personnes, lesquels, suivant la tradition, furent tous hébergés aux frais de cette grande maison.

Quelques recherches bien faciles leur auraient appris de plus : que l'abbaye de Cherlieu avait été fondée en 1131, par les soins directs de saint Bernard, qui s'y rendit plusieurs fois, et en fait plus d'une mention très honorable dans ses épîtres ; qu'elle fut dotée par le grand Rainaud III, comte de Bourgogne, et enrichie par l'empereur Henri VI., petit-fils de Rainaud ; qu'elle a eu pour abbés, entre autres : Mathieu des Clercs, médecin et ambassadeur de Charles-le-Téméraire ; Claude de la Baume, cardinal-archevêque de Besançon ; Ferdinand de Rye, aussi archevêque. Ils y auraient vu enfin, qu'outre les princes cités plus haut, Jean de Bourgogne, frère d'Otton IV, et les sires de Vergy, de Mirabeau, de Fouvens, de Chanvirey, etc., y eurent leur sépulture.

Les Francs-Comtois, qui ont conservé quelque attachement pour la gloire de leur province, jugeront à leur tour l'arrêt de cette assemblée, qui ne reconnaît aucun intérêt aux ruines d'une église consacrée par de tels souvenirs, et renfermant les dépouilles de trois souverains du pays.

Mais le conseil-général de la Haute-Saône va plus loin : et, passant du domaine des appréciations historiques à celui de l'archéologie, il nous déclare que ces ruines sont d'une reconstruction toute récente.

Ici l'étonnement redouble, et on ne peut s'expliquer un jugement aussi bizarre que par cette alternative : ou aucun de MM. les membres du conseil n'a trouvé le temps de visiter ce lieu naguère si fréquenté, ou bien ils sont pourvus, en fait d'architecture gothique, de connaissances et de renseignemens dérobés jusqu'à présent à toutes les personnes qui s'occupent de cet art. Dans le premier cas, guidés par les renseignemens les plus incomplets, ils ont confondu les débris actuels de l'église, qui sont de la fin du douzième siècle, soit avec

les constructions somptueuses faites par les religieux au moment de la révolution et détruites aussitôt après la suppression, en 1790, soit avec les bâtimens claustraux habités aujourd'hui par divers cultivateurs, et dont une partie porte la date de 1708. Ces bâtimens, modernes il est vrai, mais d'une architecture simple et solide, infiniment supérieure à la plupart des constructions départementales de nos jours, ne méritent peut-être pas le superbe mépris de MM. les membres du conseil : ils renferment d'ailleurs l'ancien cloître avec l'emplacement de ses quarante arcades, et une vaste cuisine ogivale. Mais quant à l'église, voici ce qu'il en restait au 1^{er} juillet de la présente année. D'abord, toutes les lignes du plan de ce vaste édifice que l'on reconnaît parfaitement d'après le gisement des débris ; puis un portail et une fenêtre basse de la façade occidentale, dont le tympan, divisé en meneaux flamboyans, est garni d'une quadruple archivolte ; enfin, et surtout, deux travées entières du transept septentrional, debout dans toute leur hauteur de soixante-six pieds, et construites en pierres de taille de la plus belle couleur et du meilleur grain.

A l'aide de ce vaste fragment parfaitement conservé, rien de plus aisé que de reconstruire par la pensée l'église telle qu'elle se présentait dans son intégrité majestueuse. Les grandes arcades ogivales, les fenêtrés longues, étroites et cintrées, les gros pilastres carrés, avec chapiteaux en taillor, flanqués de pieds droits et de colonnettes à chapiteaux fleuris, les larges contreforts unis à l'extérieur, les modillons de la corniche, et bien d'autres détails portent l'empreinte incontestable du style qui a fleuri de 1170 à 1224, surtout dans les églises monastiques. Il y a une analogie frappante entre ce transept de Cherlieu et la belle église de l'abbaye d'Acey, près de Pesmes, qui a été conservée à la religion et à l'art par le zèle d'un simple prêtre, M. l'abbé Bardenet. A l'exception de l'église de Luxeuil, le département de la Haute-Saône ne renferme rien d'aussi complet comme transition du style roman au style ogival.

Maintenant, si les archéologues du conseil-général ont le moyen de prouver que cette construction date, non pas du douzième, mais du dix-huitième siècle, alors il faudra, à bien plus forte raison encore, conserver ces précieux débris, car je ne crains pas de dire que l'on ne trouverait pas en Europe un autre exemple d'une reproduction aussi fidèle de l'architecture sévère et grandiose du moyen-âge, au sein de la décadence du goût sous Louis XV. Le conseil-général de la Haute-Saône, auteur d'une si belle découverte, ne saurait en conscience priver les savans et les curieux du plaisir

d'étudier un monument qui bouleverserait toutes les règles jusqu'à présent admises dans ce genre d'études.

La démolition de cette magnifique église (elle avait 326 pieds de long, 75 de large et 66 de haut), a été graduelle et permanente pendant cinquante ans, sans qu'aucune main protectrice se soit étendue pour la sauver. Au mois de juin dernier, une troisième travée du transept existait encore à côté des deux qui restaient seules debout lors de ma visite au 1^{er} juillet. Elle venait d'être démolie par le propriétaire. Mais comment s'élever contre le vandalisme des propriétaires individuels, quand la première autorité d'un département se signale par des délibérations comme celle qui consomme la ruine Cherlieu ?

Un journal du pays, le *Franc-Comtois*, a déjà cité l'énergique réprobation dont le clergé et les autorités du Jura ont été frappés par la *Société pour la conservation des monumens*. Il serait triste que la Franche-Comté tout entière méritât d'être associée à ce blâme.

Quel contraste fâcheux entre le vote que nous déplorons et tout ce qui se fait en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, pour l'étude et la conservation des nobles débris du moyen-âge ! Heureusement qu'en France même, tous les conseils-généraux ne se montrent pas aussi indifférens que celui de la Haute-Saône, et que plusieurs d'entre eux ont prouvé par des votes répétés, qu'ils étaient animés d'un respect sincère pour les monumens que nous ont légués nos pères.

Assurément un conseil-général n'est pas tenu de se connaître en architecture et en archéologie ; mais il est tenu, ce semble, dans un pays qui se dit civilisé et éclairé, de ne pas mépriser aveuglément ces souvenirs, ces traditions, ces gloires du passé qui forment une partie si essentielle de la vie morale du pays ; il est tenu de ne pas réserver exclusivement sa sollicitude pour l'amélioration des races chevalines et la rectification des pentes ; enfin, lorsqu'il lui plaît de refuser cinq cents francs pour sauver ce qui reste de la plus grande église d'une grande province, il est tenu de ne pas donner pour *considérant* à son refus des motifs qui feront sourire tous les antiquaires, tous les architectes dignes de ce nom.

Agréé, Monsieur, etc.

Le comte de MONTALEMBERT.

LA TOUR DE LONDRES.

Ce qu'on appelle la Tour de Londres est un pentagone irrégulier qui est flanqué de quatre tours d'une haute antiquité. Certains historiens auraient voulu faire remonter jusqu'à Jules César la fondation d'une partie de cette

forteresse; ces messieurs, sont tellement disposés à décorer du vernis des âges, les momens dont ils font l'histoire, que peut être dans l'avenir ils attribueront à quelque grand homme la construction des fortifications parisiennes; mais M. Thiers a sans doute trop de modestie pour laisser accréditer une méprise aussi ridicule.

Quoiqu'il en soit, Guillaume-le-Conquérant voulant maintenir l'obéissance des Saxons qu'il avait conquis, avait imaginé de couvrir l'Angleterre de châteaux formidables, parmi lesquels la Tour de Londres acquit bientôt une grande célébrité. Le peuple, au temps des rois normands, était bien, comme aujourd'hui, un peu enclin à ce plus saint des devoirs qu'on appelle l'insurrection; et comme le gouvernement de Londres renfermait à la Tour le trésor royal, on imagina, pour le soustraire aux appétits populaires, de le confier à des remparts et à une garnison formidable. Chez nous on le confie à la *responsabilité ministérielle*, mot magnifique, véritable charade dont les fortunes de certains ministres nous ont donné le mot.

On conçoit combien l'administration d'un lieu aussi important dut être recherchée par les dignitaires de la cour. La charge de constable fut toujours l'objet des sollicitations les plus élevées. On compte, de l'année 1066 jusqu'à nos jours, cent dix-huit personnes des plus considérables qui ont occupé cet emploi, depuis la puissante famille des Geoffroy de Mandeville jusqu'au duc de Wellington, qui en retire encore des bénéfices énormes. Il est vrai que ce grand capitaine s'en est sans doute chargé par un excès de zèle, car, indépendamment de sa place de feld-maréchal anglais, de maréchal prussien, de grand maître de l'artillerie, de gouverneur des quatre ports, de généralissime, de maréchal portugais, et même, à ce que l'on a prétendu, de maréchal de France, il possède en dotations, en immunités de duchés, de principautés, de décorations de toute espèce, un modique revenu qui peut s'élever à près de dix-huit cent mille francs!!! Et cependant, il est encore si à plaindre, que le parlement, qui lui a payé des dettes pour plus d'un million, lui en paierait sans doute le double, si le duc n'écouait que les réclamations de ses créanciers et les jérémiades de son intendant.

Pour revenir à cette tour, qui est aussi une vache à lait entre les mains de son constable, rien ne saurait égaler les effrayans souvenirs qu'elle rappelle. En évêques, en reines, en lords, en savans, en membres illustres des deux parlemens, on ne saurait se faire d'idées combien elle a compté de victimes, étranglées, égorgées, décapitées et même noyées sous ses

voûtes sinistres. Aussi y voit-on la *Tour sanglante*, la *Porte des traîtres* et bien d'autres cachots signalés par des dénominations épouvantables. C'est là qu'Henri VIII (ce grand consommateur de femmes, qui n'en eût que huit à lui tout seul), fit périr, l'une, parce qu'elle était rousse; l'autre, parce qu'elle lui avait caché son âge; que savons-nous! c'était une série de caprices féroces qui représente assez bien l'idée qu'on se fait des appétits d'un ogre couronné.

On n'a pas sans doute oublié la mort de ces deux pauvres petites victimes, connues sous le nom des enfans d'Edouard et qui furent si traîtreusement assassinés par les ordres du duc de Gloucester, leur oncle. Une chose assez curieuse dans les terribles chroniques de cette tour fatale, c'est qu'en 1448 un certain duc de Clarence, condamné pour crime de haute trahison, fut noyé dans un tonneau de Malvoisie, genre de mort dont tout bon ivrogne doit tirer vanité dans une terre où les ivrognes sont encore plus nombreux que les boxeurs; aussi, en Angleterre, le trône de Bacchus a-t-il souvent servi de bière à des gens illustres: le corps de l'amiral Nelson, tué à Trafalgar, arriva triomphalement dans la Tamise, confi dans un tonneau de rhum!

De nos jours la Tour de Londres était plutôt un fort qu'une prison d'état. Le gouvernement, sans cesse harcelé par les démonstrations des factions diverses, y entretenait une force considérable prête à se porter sur les points menacés. Il y avait toujours dans ses murs de quoi armer 50,000 hommes et de quoi foudroyer tous ceux qui eussent voulu prendre au sérieux les mystifications du système représentatif.

Un usage qui peint merveilleusement le génie spéculateur des Anglais, existait aussi à la Tour de Londres: Quand un étranger se présentait pour la visiter, un gardien, revêtu d'un costume comme au temps de Henri VIII, l'obligeait d'abord à inscrire son nom sur un registre énorme, qui devenait souvent une source de plaisanterie et d'enfantillages. Je me rappelle avoir vu signer sur l'officiel volume, par deux Français de mes amis, les noms du général Croque-Mitaine et du marquis de Bric-à-Brac. Le gardien en les lisant, leur fit des salutations à se rompre l'épine dorsale; mais s'il était mystifié à cet égard, le gaillard savait très bien se rattraper sur un autre chapitre; c'était une véritable sangsue qui s'incrustait dans le visiteur et lui extorquait des schellings pour toutes les curiosités confiées à la surveillance de ses confrères. Ainsi, dans la salle des armures, on payait; on payait dans celle des diamans, dans celle de l'arsenal; on payait dans la ménagerie; on payait en haut, en bas, au nord, au sud, à tous les coins et recoins de

l'édifice ; il semblait que cette tour maudite était un crible au travers duquel filtrait tout l'argent des malheureux étrangers. Vers les derniers temps, cet indigne abus avait été modifié, on vous demandait seulement un droit d'entrée à la porte principale, ainsi qu'à celle de la salle des diamans, et l'on ne vous harcelait plus dans le reste de l'édifice.

Alors on jouissait avec aisance des objets intéressans offerts à vos regards ; c'était des armures damasquinées et qui avaient été portées par les plus fiers paladins des trois royaumes. Le Prince-Noir, Talbot, d'Essex, Leceister, Charles I^{er} étalaient ici leurs cuirasses dans la salle des Chevaliers. Puis, non loin d'eux, on voyait rangées, dans un ordre imposant, les dépouilles de cette flotte espagnole, de cette grande *armada* qui devait conquérir l'Angleterre. Parmi elles on distinguait des lances énormes, des hallebardes, des pertuisannes, des mousquets de formes étranges, des poignards et jusqu'aux instrumens de torture que l'inquisition espagnole avait fait placer à bord des vaisseaux dispersés par l'amiral Drack. Ces trophées, en abaissant l'orgueil castillan, relevaient celui de l'Angleterre à laquelle ce péché est fort ordinaire. Nous avons vu avec quelle complaisance elle avait étalé non loin de ces dépouilles quelques cuirasses françaises ramassées sur le champ de bataille de Waterloo, et avec quelle fatuité elle avait précieusement exposé celles percées par derrière, comme si les cuirassiers anglais n'avaient jamais tourné le dos devant les nôtres.

Parmi les autres curiosités que MM. les gardiens montraient avec complaisance aux visiteuses étrangères, on voyait le couperet qui avait servi à trancher la tête à Anne de Bolein, et des instrumens de torture inventés par Henri VIII contre les femmes réputées infidèles.

Le feu, en dévorant indistinctement tous ces canons, ces engins de guerre, ces instrumens bizarres ou mémorables conquis par l'Angleterre par ses nombreuses victoires, vient d'accomplir un douloureux désastre ; non pas pour l'amour-propre de la France, choquée de voir ses drapeaux, ses canons, ses cuirasses dans une exposition outrageante, mais sous le rapport historique, et surtout sous celui des arts. Il y avait tant de trésors, tant de magnificences, tant d'œuvres capables d'illustrer les siècles par le merveilleux travail de leurs fondeurs, de leurs ciseleurs, de leurs armuriers, qu'en vérité l'artiste doit être fort attristé de cet événement.

La Tour de Londres se relèvera sans doute de ses ruines, car l'autorité, en ce pays comme chez nous, a un goût fort prononcé pour les bastilles ; mais comment faire renaître toutes

ces merveilles enfouies maintenant dans les décombres qui fument encore ! Dieu veuille que le sang et les libertés du monde ne soient pas encore mis à contribution pour donner cette satisfaction à l'orgueilleuse Angleterre !

— Le riche tableau représentant la vie de Jésus-Christ, sculpture du xiv^e siècle, exécutée sur albâtre, que M. Hébert, dans son testament, a légué à l'École royale des Beaux-Arts de Paris, vient d'être transporté dans cet établissement. Ce chef-d'œuvre extraordinaire est destiné à orner l'entrée de la chapelle de l'ancienne église des Petits-Augustins, dépendante de l'École, où sont déjà rassemblés une masse de précieux et antiques débris.

Il n'est pas sans importance de faire un résumé des principaux objets d'art que renferme déjà cette salle, ainsi que de ceux dont on doit encore incessamment la décorer.

Dans une travée, à droite du tableau du *Jugement dernier*, sont montés dix grands bas-reliefs richement encadrés, représentant la porte principale du baptistère de Florence, dont les sujets sont dus à un des plus anciens célèbres artistes de cette ville, Lorenzo Ghiberti.

Ces bas-reliefs, exécutés, d'après le véritable original, par les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, se composent de sujets caractérisant les principales scènes de l'ancien Testament, depuis la création de l'homme jusqu'au mariage de la Vierge. A voir l'ensemble de cette riche reproduction, il n'est personne qui ne reconnaisse aussitôt chacun des détails de l'histoire sainte. Tout autour figurent vingt statuettes d'un fort beau style ; puis, sur les battans sont des sujets qui représentent des figures de vieillards, de femmes et de jeunes gens ; chacune de ces figures porte parfaitement bien le caractère de son âge. Au milieu de tous ces sujets serpentent des rameaux dont les feuillages encadrent l'ensemble d'une manière admirable.

De chaque côté de cette porte, objet d'art imposant, viennent d'être aussi dressés les tombeaux des empereurs Julien et Laurent de Médicis, moulés à Florence sur les originaux dus au pinceau de Michel-Ange. Ces tombeaux, surmontés chacun de la statue des personnages en l'honneur de qui ils sont élevés, se composent d'un sarcophage représentant celui de Julien : *le Jour et la Nuit* ; celui de Laurent, dit le Penseur : *l'Aurore et le Crépuscule*.

Enfin, pour décorer d'une manière vraiment remarquable cette même salle, prochainement on doit garnir ses plafonds de

doze tableaux d'une dimension immense, représentant les douze prophètes de la chapelle Sixtine de Rome et faisant pendant au *Jugement dernier*. On sait que ce dernier tableau couvre déjà depuis fort longtemps un des murs de ce musée. Quant à la partie qui forme l'entrée principale de la chapelle, on l'orne par de magnifiques encadrements composés d'une collection de bas-reliefs en marbre et d'une boiserie dans le style de la renaissance, provenant encore de l'ancien château d'Anet. Le tout aboutit à un portique d'une fort belle architecture, avec colonnes en marbre rouge et blanc. C'est là qu'on pratique une niche pour y encadrer le cadeau de l'architecte Hubert, ancien élève de l'École des Beaux-Arts.

— On lit dans *l'Artiste* :

« On se souvient qu'un concours a été ouvert pour l'érection d'une chaire gothique dans l'église principale de la ville de Troyes, et que plusieurs artistes de talent ont tenu à honneur de prendre part à la réalisation de ce monument religieux. Les réglemens exigeaient que les plans et modèles fussent envoyés à la commission des monumens historiques, chargée de donner un avis motivé sur le résultat de cette lutte artistique; mais sur la demande de quelques uns des concurrens, le conseil de fabrique de la cité, sachant que la plupart des membres de la commission se trouvaient en tournée ou en vacances, avait provisoirement reculé l'époque de cet envoi. Nous apprenons que ce retard momentané vient d'avoir un terme, et que les projets ont été adressés, par l'entremise de M. le préfet de l'Aube, à M. le ministre de l'intérieur, qui les soumettra à la commission historique. Celle-ci, qui compte dans ses rangs deux architectes, MM. Duban et Caristie, et dont le secrétaire est, comme on sait, M. Grille de Beuzelin, doit se prononcer sur le mérite relatif des quatre meilleurs plans, et déterminer ainsi le prix et les trois accessits. Aussitôt que sa décision sera connue, nous nous empressons d'en faire part au public. »

— En attendant que les peintures dont M. Paul Delaroche vient de décorer l'École des Beaux-Arts soient livrées au public, cet artiste s'est remis à ses tableaux de Versailles, et, jaloux de prouver enfin à ses contradicteurs, à tous ceux que sa sainte Cécile n'avait pas convaincus, qu'il n'est pas seulement un peintre de genre et de justaucorps, mais un disciple aussi bien que tout autre, sinon mieux, de la bonne et vieille école romaine. M. Delaroche termine à cette heure une décollation de saint Jean-Baptiste, fort belle à tous égards, surtout en ce qui concerne la jeune femme

qui présente à Hérode la tête du saint martyr. — Un autre peintre de talent, et qui depuis longtemps s'est exercé dans les sujets de sainteté, M. Jollivet, vient également de terminer les peintures que la ville de Paris l'avait chargé d'exécuter dans l'église de Saint-Louis-en-l'Île. Et pour ne rien oublier, nous vous apprendrons que les quatre statues destinées au pont du Carrousel, et dont les journaux quotidiens viennent d'annoncer l'exécution comme d'un projet nouvellement arrêté, sont commandées depuis quatre ans environ à M. Petitot, et sur le point d'être entièrement terminées par cet artiste; et enfin que le modèle du fronton des *Jeunes aveugles*, confié au talent de M. Jouffroy, l'auteur du *Secret confié à Vénus* et de la *Désillusion*, est depuis quelques jours entre les mains des praticiens.

— Le conseil municipal de Paris a voté des fonds nécessaires pour achever la barrière du Trône. Ces deux grandes colonnes que tout le monde connaît, et que Victor Hugo a comparé aux jambes de feu Potier, ces deux colonnes seront cannelées, sur l'une on placera la statue du commerce et sur l'autre celle de l'agriculture.

— On commence à préparer à la fonderie royale (faubourg du Roule), les appareils pour la fonte de la statue colossale de M. Cortot, représentant la France, qui a concouru parmi les décorations de la mémorable cérémonie du 15 décembre. On sait que cette figure est destinée à couronner la lanterne qui domine le dôme du Panthéon.

— Une commission a été nommée par le ministre du commerce pour faire le relevé et le catalogue exact des nombreux modèles que possède le Conservatoire des arts et métiers de Paris.

Cette commission se compose de MM. le baron Thénard, président; Charles Dupin, Pouillet, Ollivier et Morin, professeurs au Conservatoire des arts et métiers; baron Séguier, et Poncelet, membres de l'Institut; de la Morinière, ingénieur de la marine; le baron Buche, de la Société d'encouragement, et Pecqueur, mécanicien.

Cette réunion d'hommes, dont la capacité est bien connue, nous fait espérer qu'aucun soin ne sera épargné pour mettre nos industriels, nos ingénieurs et nos savans en état de profiter de richesses trop longtemps perdues, et pour ainsi dire enfouies, faute d'un classement convenable.

— Voilà plus d'un an que les estampages en plâtre de la célèbre cheminée de Bruges et de deux tombeaux de la maison ducale de Bourgogne sont dressés dans la salle du rez-de-chaussée du Louvre, qui se trouve à côté

du poste de la garde nationale, et malgré cela, l'administration refuse d'en ouvrir la porte, non seulement au public, mais encore aux

artistes qui, pour des études particulières, auraient besoin d'étudier ces chefs-d'œuvres de la renaissance.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Affaire Quénisset. — Les Journaux et les Oies du Capitole. — Procès de la physiologie d'un Parapluie. — Article additionnel de la charte. — Les rats de Montfaucon. — Marie Christine à la diète. — Mort du prince de Monaco. — Naissance du duc de Cornouailles. — Le banquet de Guid-Hall. — Voltaire et M. de Montebello. — Rubini sauvé par un curé. — Listz et lesdames de Hambourg. — Le Critique béni par le Pape. — La comtesse Rossi et le Roi de Prusse. — Le fauteuil du roi Dagobert. — Les mille et une infortunes d'Arbogaste. — Annales de S. M. Romieu, 1^{er} roi des hannetons.

Vous vous souvenez, sans doute, de ce vers de Trissotin dans les *Femmes savantes*, à propos de l'apparition d'une comète :

Nous l'avons, en dormant, Madame, échappé belle.

Hé bien, nos journaux jouent le même rôle et tiennent le même langage dans cette perpétuelle comédie qu'on appelle la politique. A les en croire, les oies, qui signalèrent jadis les périls de Rome, ont fait entendre leur cri sinistre; les Barbares sont à nos portes, et il n'y a plus qu'à déclarer la patrie en danger. De quoi s'agit-il pourtant? Cinq ou six ivrognes se sont réunis dans un cabaret, et ont juré l'extermination des propriétaires en général, et des épiciers en particulier. Quelle stupidité dans le crime, et quelle puérilité dans la peur! Vraiment, quand on voit la cour des pairs se faire juge de pareils hommes, on se demande à quoi doit servir Charenton.

Mais c'est peu d'avoir arrêté Quénisset et ses complices, on a saisi un autre coupable, bien plus dangereux, bien plus menaçant encore pour l'état. C'est... je n'ai pas le courage de vous le nommer... c'est... vous allez vous évanouir; c'est la Physiologie d'un parapluie. — Quoi? ce n'est que cela? — Oui, vraiment, sous prétexte qu'il y était question... Mais que dire à des gens qui n'ont d'autre réponse à vous faire que celle de Bilboquet : *il le fallait*. Décidément, il existe une lacune dans la charte, et, pour la combler, je propose aux chambres l'article additionnel suivant : — « La personne du riflard est inviolable et sacrée. »

Puisque nous en sommes sur la politique, parlons un peu des rats de Montfaucon. Il y a une loi qui est égale pour tous, que l'on soit animal ou non; et cette loi, c'est celle-ci : Il faut vivre. On ne dit pas si c'est Moïse ou Justinien, ou M. Dupin qui l'a inventée, mais toujours est-il qu'elle est en usage parmi les rats. Or, comme le gouvernement vient de fermer l'œil à ceux de Montfaucon (voir pour la signification de ces mots, dans le dictionnaire des débiteurs et des créanciers), ils ont dû tout naturellement déloger et aller chercher fortune ailleurs. De là vient qu'ils se sont répandus à Belleville, et dans les faubourgs du Temple et de Saint-Martin, et qu'ils sont parvenus même, par les égouts, jusqu'à la Halle aux blés. Ainsi Paris élève des fortifications pour se préserver des Cosaques, et voilà qu'il est sur le point d'être envahi par les rats.

C'est comme Espartero, qui vient de couper les vivres à Marie-Christine. A-t-on jamais vu chose pareille, et n'est-ce pas à renoncer de dépit au titre de régente? Heureusement qu'elle a encore quelques petits millions en réserve... et la liste civile à son service.

Le prince de Monaco, Honoré V, est mort. Son frère, Honoré VI, ex-figurant de l'Ambigu-Comique et autres lieux, vient de lui succéder, après avoir reçu le serment des corps constitués (son garde-champêtre et son cuisinier), et de ses armées de terre et de mer, dont l'effectif se compose de trois hommes, y compris les chevaux, et d'une barque servant à la fois pour la pêche à la ligne et la garde du port. — A cette occasion, toutes les cours d'Europe ont pris le deuil, et permis, à l'exception de la cour de France, l'entrée des sous de Monaco dans leurs états.

Mais, par compensation, un nouveau prince est né en Angleterre, — le duc de Cornouailles. Selon l'usage, il a été fait, trois jours après, prince de Galles. — Duc de Cornouailles, je ne dis pas, c'est un titre qui pourra lui servir plus tard; mais prince de Galles, il faut être vraiment héritier présomptif pour cumuler tant de dignités.

Ce grand événement n'a pas empêché la Tour de Londres de brûler, ni le nouveau lord-maire de donner un banquet monstre pour célébrer son installation. Pour ceux qui connaissent la glotonnerie anglaise, on ne sera pas étonné de la quantité de plats, de dindons, d'oies, de canards sauvages et de convives, y compris notre ambassadeur, M. de Saint-Aulaire, qui s'y trouvaient. M. de Saint-Aulaire a achevé l'œuvre du père Rachel. Dons un toast *digne d'un bon Anglais*, comme M. le président le lui a dit fort galamment, il a bu à l'alliance des deux nations, qui, après cela, n'ont plus qu'à s'embrasser pour être amies comme devant.

Pendant que M. de Saint-Aulaire ne nous représentait pas du tout au banquet de Guid-Hall, M. de Montebello, notre ambassadeur à Naples, représentait... Mérope, au théâtre de cette ville, en compagnie de mademoiselle Georges et de M. Harel. Mais arrivé à ce fameux passage de la tragédie de Voltaire :

Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre et la mort un devoir ;

La censure dressa les oreilles et demanda la suppression de ces deux vers. Pour tout concilier, M. de Montebello proposa le changement suivant :

Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un fardeau qu'on porte par devoir.

Comme on le pense bien, censure et public applaudirent fort. Seulement, on lut le lendemain dans un journal de Naples : — « M. A... » R..., négociant, s'est suicidé cette nuit. On » attribue cet acte de désespoir à une faillite. »

Soyez donc grand artiste et allez dans un pays de révolution, vous pouvez vous attendre à être méconnu, si toutefois on ne vous passe pas par les armes. C'est ce qui vient d'arriver à Rubini, dans son voyage à Madrid. Pris pour un officier christino et sur le point d'être fusillé, il n'a dû son salut qu'à l'intervention d'un curé de campagne, qui lui a prêté sa mule pour faire son entrée dans la capitale des Espagnes.

Plus heureux que le célèbre ténor, Listz voyage dans le nord, sans être pris le moins du monde pour un autre. Au contraire, les dames de Hambourg viennent de lui offrir une coupe d'or. Par exemple, on ne dit pas ce que leurs maris lui ont offert. On sait seulement qu'il a été obligé de quitter la ville dans les 24 heures.

Revenons au mariage du Critique. Vous savez que le pape vient de lui envoyer à cette occasion sa bénédiction apostolique et un rosaire.

Mais ce que vous ne savez pas, c'est que M. J. J. a reçu ces nouvelles de Rome, pendant le dernier bal qu'il a donné, toujours à cette occasion, et un entrechat comme il n'en a jamais fait sur la corde du *Journal des Débats*.

Voltaire a dit :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

Le roi de Prusse prétend, au contraire, que qui chante bien en a besoin. — C'est ainsi que dans la charte d'annoblissement qu'il vient de conférer à la comtesse Rossi (mademoiselle Sontag), il ne lui attribue pas moins de sept ou huit ancêtres. Par les Antonys qui courent, ceci est exemplaire et mérite le prix Monthyon.

L'enlèvement du fauteuil du roi Dagobert a failli allumer une nouvelle guerre de Troie entre la bibliothèque royale et le chapitre de Saint-Denis. Il n'a fallu rien moins que l'intervention du vénérable *Constitutionnel* pour arranger l'affaire. — Montons au capitole et rendons grâce aux dieux.

Hélas ! plaignez le sort de ce pauvre *Arbogaste* ! Les infortunes de Pierrot ne sont rien en comparaison des siennes. — Créé et mis au monde par M. son père qui s'appelle... anonyme, ou pair de France, ou académicien, comme il vous plaira ; reçu par MM. les comédiens ordinaires du roi, mort pendant 25 ans dans les cartons dudit théâtre, ressuscité par les amis de la vieille gaité française ; persécuté par les hommes d'état du *Charivari*, acquitté par le Tribunal du Commerce.

Il ne lui manquait plus, pour dernière misère, que d'être joué... M. Viennet devrait bien faire une fable là-dessus.

S. M. Romieu 1^{er}, roi des hannetons et préfet de la Dordogne, vient de se nommer un historiographe, espèce de Vatout, chargé de consigner dans un registre les fastes de son règne. On cite déjà les faits remarquables suivants :

— « Samedi, 30 octobre, S. M. a reçu M. et madame le maire, M. son adjoint, M. le commandant de la garde nationale, M. le curé et son vicaire.

— « Après cette réception, S. M. est allée se promener.

— « Dimanche, minuit. Un hanneton vient d'être tué sur la route de Périgueux. S. M. accompagnée de son procureur, s'est transportée sur les lieux pour assister à la levée du cadavre. La justice informe. »

Certifié conforme à l'original.

FALSTAFF.

Le Rédacteur en chef :

Le vicomte A. DE LAVALETTE.